



PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour Saint-Gobain

12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie

R.C.S. NANTERRE 729 800 706

A S S E M B L E E G E N E R A L E O R D I N A I R E

D U 1 6 M A I 2 0 2 4

**DOCUMENT ETABLI EN CONFORMITE DE L'ARTICLE R.225-83
DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

Placoplatre

SOMMAIRE

- Listes des mandataires sociaux en exercice.....
- Rapport de gestion du conseil d'administration.....
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices
- Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux
- Bilan et compte de résultat de l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023
- Annexe des comptes annuels
- Ordre du jour de l'assemblée
- Texte des résolutions
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés



GOUVERNANCE

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros
Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN
12 Place de l'Iris
92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX EN EXERCICE

Monsieur Thierry FOURNIER

Président du Conseil d'administration – Administrateur

Monsieur Stéphane GARCIA

Administrateur - Directeur Général

Madame Mathilde HEBERT

Administrateur

Madame Mila VALJENTOVA

Administrateur

Madame Dominique LABILLOY

Administrateur

SAINT-GOBAIN PLACO

Administrateur

Société par Actions Simplifiée Au
capital de 198.221.900 euros

R.C.S. NANTERRE 950 591 735

Tour Saint-Gobain 12 Place de l'Iris 92400 Courbevoie Représentant
permanent : **Madame Chloé DUMAY**

Placoplatre

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



PLACOPLATRE

Société Anonyme au Capital de 10 000 000 euros

**Siège Social : « Tour Saint-Gobain » 12 place de l'Iris 92400
COURBEVOIE**

R.C.S. Nanterre 729 800 706

RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2023

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre société, à l'effet :

- De vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat,
- De vous demander également de vous prononcer sur la situation des mandats des administrateurs.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Exposé sur la situation de la société

L'activité de la Société a été impactée par une baisse globale des volumes, conséquence d'un environnement conjoncturel difficile illustré par la baisse de la construction neuve. La stratégie commerciale dynamique au travers du plan de reconquête de parts de marché, initié au second semestre 2022, a continué de porter ses fruits et permis de limiter le recul des volumes.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de Placoplatre est en hausse de plus de 6% par rapport à 2022 grâce à un effet prix significatif. Les hausses de prix pratiquées en début d'année ont eu pour objet de limiter les conséquences de l'inflation attendue en 2023 et de restaurer les niveaux de marges qui avaient particulièrement souffert en 2022. Les économies industrielles réalisées ainsi que la vigilance sur les coûts fixes ont également permis à la société d'améliorer son niveau de profitabilité.

Le résultat net social est en amélioration d'environ 17M€ par rapport à 2022.

Pour 2023, le taux de fréquence TF2 salariés, intérimaires et sous-traitants permanents (nombre d'accidents avec et sans arrêt sur 12 mois par million d'heures travaillées) est en amélioration à 2,59 vs 3,05 en 2022 avec un nombre d'accidents en repli

Perspectives d'avenir

Pour l'année 2024, le marché des produits plâtre est attendu en baisse dans un environnement économique défavorable. Dans ce contexte, la société a pour objectif de poursuivre le redressement de sa position sur le marché et de ses marges. Elle continuera ses actions autour de sa transformation environnementale et de l'amélioration de ses performances industrielles tout en faisant preuve de discipline sur ses coûts.

Résultat

Le résultat d'exploitation s'établit à 34 283 825 € pour l'exercice 2023 contre 9 730 772 € en 2022.

Après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 24 375 149 €, contre 7 461k€ au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, les emprunts et dettes financières de la société s'élèvent à 36 319 893 € et les disponibilités à 1 370 728 €

Recherche et Développement

Durant l'exercice 2023, la société a maintenu son important effort de Recherche et Développement 3 487 K€

Prises de participations et de contrôle de la société

Les participations de PLACOPLATRE au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

- CF Distribution : 100%
- Gypse de Maurienne : 76,99 %

Activités des filiales par branche d'activité

Gypse de Maurienne, dont PLACOPLATRE détient 76,99% du capital : son bénéfice net s'élève à 425 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 3 687 milliers d'euros, en hausse par rapport à 2022.

CF Distribution dont PLACOPLATRE détient 100% du capital : sa perte nette s'élève à 226 milliers d'euros et son chiffre d'affaires à 1 616 milliers d'euros. Il est en baisse comparé à 2022.

Dépenses somptuaires et charges non fiscalement déductibles (articles 223 quater et 39, 4 et 223 quinquies et 39, 5 du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 166 641 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Événements intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Néant

2. PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT 2023

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 24 375 149,14 euros vient s’ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 76 491 763,60 euros, pour former un total distribuable de **100 866 912,74** euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l’intérêt statutaire de 5% du capital social, soit	500 000,00 euros
Au titre de complément de dividende pour le porter à 14,00 euros par action, soit	17 779 380,00 euros
Soit un dividende total de	18 279 380, 00 euros
Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit	82 587 532,74 euros

Il sera mis en paiement à partir du 23 mai 2024 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de L’Isle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l’article 243 Bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Nombre d’actions	Dividende par action	Dividende total (€)
2020	1 305 670	16,63	21 713 292
2021	1 305 670	21,95	28 659 456
2022	1 305 670	5,14	6 711 144

3. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENT

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Article D. 441 1.- 1° : Factures reçues non réglées au 31/12/2023 dont le terme est échu						
	o jour	1 a 30 jours	31 a 60 jours	61 a 90 jours	Plus de 91 jours	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1					3 035
Montant des factures concernées (en Euros)	-6 936,23	-358 018,08	-613 633,34	-1 012 330,73	538 010,12	-1 445 972,03
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	-0,001 %	-0,058 %	-0,099 %	-0,164 %	0,087 %	-0,234 %
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
(BI Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues (en Euros)						
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuel ou délai légal - article D.441-6 ou article L 441-10 du Code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux (préciser) : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois - Délais contractuels : (préciser) Sinon, délai contractuel.					

Article D. 441 1.- 2° : Factures émises non réglées au 31/12/2023 dont le terme est échu						
	o jour	1 a 30 jours	31 a 60 jours	61 a 90 jours	Plus de 91 jours	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	19					12 473
Montant des factures concernées (en Euros)	121 695,79	6 000 247,15	1 305 449,35	570 526,68	5 399 678,97	13 275 902,15
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	0,020 %	1,008 %	0,219 %	0,096 %	0,907 %	2,230 %
(BI Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues (en Euros)						
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuel ou délai légal - article D.441-6 ou article L 441-10 du Code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux (préciser) : Fournisseurs Transports = Loi Gayssot : 30 jours Fournisseurs d'Exploitation = Loi LME : 45 jours fin de mois - Délais contractuels : (préciser) Sinon, délai contractuel.					

Ces tableaux ne tiennent pas compte des avoirs, des autres mouvements débiteurs pour les dettes fournisseurs et des autres mouvements créditeurs pour les créances clients.

4. PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant

5. PRETS INTERENTREPRISES (ARTICLE L511-6 3BIS DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Il n'existe pas de prêts interentreprises pour **PLACOPLATRE** tels que définis par l'article L511-6 3bis du code monétaire et financier.

6. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉC. 2023 (ARTICLES L. 233-13 ET L. 247-2 DU CODE DE COMMERCE)

Le capital est de 10.000.000 euros, divisé en 1.305.670 actions et détenu à 99,80 % par la société Saint-Gobain Placo.

ACTIONNAIRES	DROIT DE VOTE (simple/double)	%
SAINT-GOBAIN PLACO	simple	99,796503 %
Actions non identifiés (HG)	simple	0,203420 %
Thierry FOURNIER	simple	0,000077 %
Total		100 %

Les salariés ne détiennent aucune participation directe dans le capital social. Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, société mère du Groupe Saint-Gobain, a mis en place un plan d'épargne salariale accessible aux salariés de ses filiales françaises.

7. PERTES SUPERIEURES A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Néant

8. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'environnement et le Développement Durable sont au cœur du projet d'entreprise de PLACOPLATRE. Cela est notamment décliné au travers sa Politique (Environnement Energie Santé Sécurité) et ses axes stratégiques dont celui de la Transformation Environnementale. Notre ambition est de nous comporter et être reconnu comme un acteur leader de la transformation environnementale de la construction en France, en travaillant à la décarbonation de nos activités, à la réduction de nos prélèvements dans la nature et en agissant comme acteur citoyen engagé du territoire.

PLACOPLATRE a obtenu depuis 2015 la certification ISO 14001 de son Système de Management de l'Environnement pour les activités : extraction, concassage et broyage de gypse, conception, production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment, recyclage de produits à base de plâtre. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Logistique, Recyclage, Centre de Développement et de l'Innovation, Direction Technique), les usines de Vaujourn, Chambéry, Cognac, Cormeilles et les Carrières de Baillet, Cormeilles, Le Pin Villeparisis, Bernouille.

PLACOPLATRE a également obtenu depuis 2015 la certification ISO 50001 de son Système de Management de l'Energie pour les activités : production et mise à la livraison de produits et systèmes à base de plâtre et plaques ciment. Les établissements concernés sont Courbevoie (Siège, RH, Achats, Direction Technique), les usines de Vaujourn, Chambéry, Cognac et Cormeilles.

Au-delà de l'application des meilleurs standards internationaux en termes de management de l'environnement et de l'énergie, PLACOPLATRE a décliné dans sa feuille route 2030, des objectifs environnementaux ambitieux, en valeur absolue versus 2017, notamment sur le management des déchets (-80% de résidus de production non valorisés, +30% de matière première vierge évitée), la gestion de nos emballages (100% recyclables et 30% de contenu en recyclé ou biosourcé) les émissions de gaz à effet de serre (-33% pour nos émissions directes et -16% pour nos émissions amont et aval), la gestion de l'eau (-50% de prélèvement d'eau industrielle), la biodiversité ainsi que le risque accidentel. PLACOPLATRE s'inscrit également dans la trajectoire du Groupe Saint-Gobain sur la neutralité carbone en 2050.

La démarche en matière d'Environnement s'appuie sur les piliers WCM notamment pour les sites de Vaujourns, Chambéry, Cognac et Cormeilles et sur les analyses de cycles de vie des produits. Tous les sites disposent d'un programme d'actions cohérent avec les objectifs de la Compagnie notamment pour le suivi et les actions de mise en conformité aux exigences réglementaires et internes. Des actions spécifiques sur les thématiques liées à l'air, l'eau, aux déchets, à l'énergie et aux émissions de CO2 sont menées sur chaque site.

Pionnier du recyclage des déchets à base de plâtre, PLACOPLATRE conserve sa place de « 1er Recycleur de France » avec 99 000 tonnes de plâtre recyclé en 2023.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERES

9. (ORDONNANCE N°2017-1180)

Selon l'article L 225-102-1 (alinéa 5 et suivants) du Code de commerce la déclaration de performance extra-financière présente en substance les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Les filiales répondant aux critères d'éligibilité sont exonérées si leur société mère est elle-même éligible et établit une déclaration consolidée de performance extra-financière

Notre société étant filiale du groupe Saint-Gobain, le Document Universel de la CIE de Saint-Gobain contiendra la déclaration de performance extra financière exonérant ainsi les filiales de publier une telle déclaration.

10. DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION PREVU PAR LA LOI SAPIN II ET PLAN DE VIGILANCE

Dispositif anti-corruption Sapin II

Dans le cadre de la loi dite Sapin II qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Saint-Gobain a mis en place les obligations de conformité en résultant qui sont applicables également à l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement.

Plan de vigilance

Cette disposition est gérée directement par la CIE de Saint-Gobain et n'est pas applicable à notre société.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

11. (ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE)

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la société durant l'exercice, est annexée au présent rapport.

Il est rappelé que la société ne verse pas de rémunérations à ses administrateurs.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que la société SAINT-GOBAIN PLACO, administrateur personne morale de votre société, a nommé à effet du 27/3/2024 un nouveau représentant permanent en la personne de Chloé DUMAY suite au départ de Madame Marilyne MICHAUD.

Nous vous informons également qu'il conviendra de ratifier la décision du Conseil d'Administration du 23 octobre 2023 par laquelle a été cooptée en qualité d'administrateur Madame Dominique LABILLOY en remplacement de Monsieur Nader FLEURY, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

NOUVELLES CONVENTIONS & NOUVEAUX ENGAGEMENTS REGLEMENTES (art. L.225-37-4, al. 2 du Code de commerce)

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de cet exercice.

TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Néant

MODE D'ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE (art. L.225-37-4, al. 3 du Code de commerce)

Nous vous informons que votre société a choisi la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

12. MODE DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucune modification n'a été apportée par rapport au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes.

Enfin, nous ne voulons pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel qui n'a pas ménagé ses efforts pour permettre à votre société d'atteindre ses objectifs.

Les autres projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points du rapport de gestion et nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Fait à Courbevoie, le 27 mars 2024
Le conseil d'Administration

Annexes au rapport de gestion

I -TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES (en €)

Date d'arrêté	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670	1 305 670
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	595 523 992	559 961 038	547 904 142	460 310 690	569 836 419
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	60 204 130	33 877 467	64 402 541	55 408 158	49 570 463
Impôts sur les bénéficiaires	8 322 906	1 383 725	8 986 004	8 524 647	9 150 936
Participation des salariés	2 884 394	3 523	3 131 675	2 146 901	2 495 952
Dot. Amortissements et provisions	24 621 681	25 028 781	20 440 320	23 014 900	6 953 029
Résultat net	24 375 149	7 461 439	31 844 541	21 721 711	30 970 547
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	37,53	24,88	40,04	34,26	29,05
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	18,67	5,71	24,39	16,64	23,72
Dividende attribué	14,00	5,14	21,95	16,63	17,79
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 059	1 074	1 283	1 261	1 551
Masse salariale	63 068 887	59 881 478	70 608 742	66 159 211	81 936 079
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) *	33 004 476	29 762 326	39 667 368	37 250 236	43 990 890

* Les chiffres historiques ont été retraités pour y inclure l'intéressement afin de respecter le classement retenu depuis 2011.

II - ANNEXE DU RAPPORT DE GESTION RELATIVE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2023		SOCIETE : PLACOPLATRE		RENSEIGNEMENTS SUR LES DIRIGEANTS, ASSOCIES ET ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE		RENSEIGNEMENTS à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 & L.225-46 [SA], L.227-40 [SA] du C.Com.		TABLEAU 1	
DIRIGEANTS ET ASSOCIES DE LA SOCIETE		FONCTIONS EXERCES ET INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES Y COMPRIS ETRANGERES ET DU GROUPE							
Fonctions exercées dans la société	Prénom NOM	Fonctions saisies éventuelles	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées			
			Dénomination sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social				
Président du CA - Administrateur depuis le 01/07/2021	Thierry FOURNIER	DGA DG REGION EUROPE DU SUD MON ET DG FRANCE	SAINT-GOBAIN EUROPE DU SUD MOA	SAS	Courbevoie (92) France	Président			
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur - Président du Conseil			
			SAINT-GOBAIN WEBER	SAS	SUCY EN BRIE (94) FRANCE	Président			
			SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE	SAS	Courbevoie (92) France	Président			
			FARTIDIS	SAS	Courbevoie (92) France	Président			
			SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE	SAS	Courbevoie (92) France	Président			
			SAINT-GOBAIN PLACO	SAS	Courbevoie (92) France	Président			
			SAINT-GOBAIN PAM HOLDING	SAS	Font-à-Mousson (54) France	Président			
			SAINT-GOBAIN BENELUX	SA	Belgique	Administrateur			
			SAINT-GOBAIN NEDERLAND BEHEER	BV	PAYS BAS	Administrateur			
Administrateur /DG nommé le 01/03/2021 - Fin du mandat le 01/07/2023	Christian BOUIGEON	DG PLACOPLATRE/SG ISOVER	SAINT-GOBAIN GLASS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Président			
			SAINT-GOBAIN MIRRORS EGYPT SAE	SA	EGYPTE	Administrateur			
			SAINT-GOBAIN MIDDLE EAST HOLDING SAL	SAL	LIBAN	Chairman of the board			
			SAINT-GOBAIN GYPSUM SA-DE CV	SA	Mexique	Administrateur			
			SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur/Directeur Général			
			ISONAT	SAS	Mabry (43) France	Président			
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/07/2019			
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'entreprise	Vaujours (77) France	Président de droit représentant du Fondateur			
			SAINT-GOBAIN PAM PORTUGAL	SA	Portugal	Administrateur			
			SAINT-GOBAIN PAM ESPANA	SA	Espagne	Président du conseil et administrateur délégué			
Administrateur /DG à compter du 01/03/2023	Stéphane GARCIA	DG PLACOPLATRE/SG ISOVER	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administrateur/Directeur Général nommé le 01/03/2023			
			ISONAT	SAS	Mabry (43) France	Président nommé le 01/03/2023			
			SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC	SAS	Genouillac (23) France	Président nommé le 01/03/2023			
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'entreprise	Vaujours (77) France	Président de droit représentant du Fondateur			
						Pas d'autre mandat			
						Pas d'autre mandat			
						Pas d'autre mandat			
						Pas d'autre mandat			
						Pas d'autre mandat			
						Pas d'autre mandat			
Administratrice nommée le 23/10/2023	Dominique LABILLOY	Directrice du développement et de l'innovation	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice			
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire			
Administratrice nommée le 16/05/2023	Mia VALENTOVA	DIRECTRICE STRATEGIE ET ANALYSES DE MARCHE	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice			
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire			
Administratrice nommée par TAG du 15/05/2023	Mathilde HERBERT	DIRECTRICE EXPERIENCE CLIENTS ET MARKETING DIGITAL	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice			
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire			
Administratrice	Maryline MICHAUD Représentant Permanent de SAINT-GOBAIN PLACO SAS	Directrice juridique Adjointe France	SAINT-GOBAIN ISOVER	SA	Courbevoie (92) France	Administratrice			
			FONDATION PLACOPLATRE	Fondation d'entreprise	Vaujours (77) France	Membre du Collège Fondateur, Secrétaire			

Placoplatre

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PLACOPLATRE **Provisoire**		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>0012 PLACE DE L'IRIS 92400 SURESNES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>7 2 9 8 0 0 7 0 6 0 0 2 2 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	14 651 293	6 201 230	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	304 898	3 532 297	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		1 996 160	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	79 110 641	36 389 794	
		Constructions	AP	AQ	110 494 768	77 069 585	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	339 296 546	74 966 403	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 876 250	3 806 582	
		Immobilisations en cours	AV	AW		60 225 458	
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV		3 502 031	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE		22 815	
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	41 917	74 422	
TOTAL (II)		BJ	BK	828 563 091	560 776 313	267 786 778	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	33 338 096	7 074 953	26 263 143
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	18 022 458	789 056	17 233 403
		Marchandises	BT	BU	8 046 808	537 517	7 509 291
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	522 034		522 034
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	96 104 852	3 182 818	92 922 034
		Autres créances (3)	BZ	CA	143 364 799		143 364 799
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	1 370 728		1 370 728	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	302 501		302 501	
	TOTAL (III)	CJ	CK	301 072 276	11 584 344	289 487 932	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			39 733	39 733	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		IA	1 129 675 100	572 360 657	557 314 443
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		23 387 107	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		PLACOPLATRE **Provisoire**		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000.....)	DA	10 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	55 783 586	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	389 597	
	Réserve légale (3)	DD	1 000 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	18 335 474	
	Report à nouveau	DH	76 491 764	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 375 149	
	Subventions d'investissement	DJ	1 038 372	
	Provisions réglementées *	DK	93 096 192	
	TOTAL (I)	DL	280 510 134	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 393 507	
	Provisions pour charges	DQ	12 026 205	
	TOTAL (III)	DR	14 419 713	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 508 506	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 319 893	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 461	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	101 168 747	
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 792 964	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	14 794 768	
	Autres dettes	EA	62 694 151	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	86 958	
TOTAL (IV)	EC	262 384 449		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED	147	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	557 314 443		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	226 588 136		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	119 238 517	FB	4 221 000	FC	123 459 517	
	Production vendue { biens * services *	FD	396 284 532	FE	35 168 600	FF	431 453 132	
		FG	33 959 134	FH	6 652 209	FI	40 611 342	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	549 482 183	FK	46 041 809	FL	595 523 992	
	Production stockée*				FM	5 129 345		
	Production immobilisée*				FN	377 439		
	Subventions d'exploitation				FO	420 756		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	14 255 550		
	Autres produits (1) (11)				FQ	41 629		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	615 748 710
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	92 704 655	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 081 530	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	108 176 609	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 413 711	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	219 100 378	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 677 998	
	Salaires et traitements*					FY	63 068 887	
	Charges sociales (10)					FZ	33 004 476	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	22 598 762
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 325 286
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	4 725 004	
	Autres charges (12)					GE	11 587 588	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	581 464 885	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	34 283 825	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 055 214	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	347 079	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	44 460	
	Différences positives de change					GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	3 446 753
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 720 624	
	Différences négatives de change					GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 720 624	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	726 129	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	35 009 955	

Désignation de l'entreprise PLACOPLATRE **Provisoire**Néant *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	85 509	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 506 833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	9 089 789	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 682 131	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	919 037	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	28 870	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	9 161 730	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 109 637	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	572 495	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 884 394	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 322 906	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	629 877 595	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	605 502 445	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	24 375 149	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	621 534	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Dérogatoires	8 210 982	8 300 354		
Dépréciations Immobilisations	283 321	204 396		
Plan UP	667 427	433 272		
Cessions Immos VNC				
Prix de cession	28 870	1 506 833		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Placoplatre

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



PLACOPLATRE

Société Anonyme au Capital de 10 000 000 euros

Siège Social : « Tour Saint-Gobain » 12 place de l'Iris 92400 COURBEVOIE

R.C.S. Nanterre 729 800 706

* * * * *

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2023

* * * * *

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	5
2.	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	5
2.1.	Principes comptables	5
2.2.	Principales méthodes utilisées	6
2.2.1.	Immobilisations et amortissements	6
2.2.2.	Stocks	8
2.2.3.	Créances	8
2.2.4.	Conversion des créances et des dettes libellées en devises	8
2.2.5.	Disponibilités et concours bancaires courants	9
2.2.6.	Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	9
2.2.7.	Provision pour risques et charges	9
2.2.8.	Chiffre d'affaires	9
3	NOTES SUR LE BILAN	10
3.1.	Immobilisations	10
3.2.	Actif circulant	14
3.3.	Capitaux propres	15
3.4.	Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif	16
3.5.	Etat des créances et dettes par échéances	17
3.6.	Comptes rattachés	18
3.7.	Transactions avec des parties liées	19
4	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	19
4.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	19
4.2.	Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges	19
4.3.	Résultat financier	20
4.4.	Résultat exceptionnel	20
4.5.	Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	20
4.6.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	21
4.7.	Transfert de charges	21
5	AUTRES INFORMATIONS	22
5.1.	Engagements financiers	22
5.2.	Effectif moyen	22
5.3.	Rémunération des organes d'Administration	23
5.4.	Consolidation	23
5.5.	Intégration fiscale	23
5.6.	Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan	23
5.7.	Autres éléments significatifs	23
5.8.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	23

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 852 522	14 651 293	6 201 230	7 134 464
Fonds commercial	3 837 195	304 898	3 532 297	3 532 297
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	1 996 160		1 996 160	1 528 263
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	115 500 435	79 110 641	36 389 794	37 229 197
Constructions	187 564 353	110 494 768	77 069 585	80 210 352
Installations techniques, matériel, outillage	414 262 950	339 296 546	74 966 403	82 176 123
Autres	20 682 832	16 876 250	3 806 582	3 977 431
Immobilisations corporelles en cours	60 225 458		60 225 458	44 918 267
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	3 502 031		3 502 031	3 502 031
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	22 815		22 815	22 815
Prêts				
Autres immobilisations financières	116 339	41 917	74 422	120 151
	828 563 091	560 776 313	267 786 778	264 351 392
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	33 338 096	7 074 953	26 263 143	32 354 240
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	18 022 458	789 056	17 233 403	12 095 779
Marchandises	8 046 808	537 517	7 509 291	9 041 137
Avances et acomptes versés sur commandes	522 034		522 034	1 210 137
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	96 104 852	3 182 818	92 922 034	97 558 162
Autres	143 364 799		143 364 799	101 749 106
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	1 370 728		1 370 728	1 524 302
Charges constatées d'avance	302 501		302 501	315 288
ACTIF CIRCULANT	301 072 276	11 584 344	289 487 932	255 848 152
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif	39 733		39 733	64 327
TOTAL GENERAL	1 129 675 100	572 360 657	557 314 443	520 263 870

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	55 783 586	55 783 586
Ecart de réévaluation	389 597	389 597
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 335 474	18 335 474
Report à nouveau	76 491 764	75 741 469
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	24 375 149	7 461 439
Subventions d'investissement	1 038 372	878 048
Provisions réglementées	93 096 192	93 185 563
	280 510 134	262 775 176
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques	2 393 507	4 854 929
Provisions pour charges	12 026 205	10 738 948
	14 419 713	15 593 877
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 508 506	286 176
Emprunts et dettes financières divers	36 319 893	36 493 260
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 461	18 461
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 168 747	100 987 546
Dettes fiscales et sociales	40 792 964	33 509 524
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 794 768	12 102 794
Autres dettes	62 694 151	58 404 794
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	86 958	86 958
	262 384 449	241 889 513
Ecart de conversion passif	147	5 305
TOTAL GENERAL	557 314 443	520 263 870

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	119 238 517	4 221 000	123 459 517	140 123 564
Production vendue de biens	396 284 532	35 168 600	431 453 132	383 758 731
Production vendue de services	33 959 134	6 652 209	40 611 342	36 078 742
	549 482 183	46 041 809	595 523 992	559 961 038
Production stockée			5 129 345	-4 664 033
Production immobilisée			377 439	280 238
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			420 756	486 749
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			14 255 550	8 360 923
Autres produits			41 629	856 511
			615 748 710	565 281 426
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			92 704 655	94 278 669
Variation de stock (marchandises)			1 081 530	587 099
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			108 176 609	120 138 744
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			4 413 711	-4 598 750
Autres achats et charges externes			219 100 378	201 037 804
Impôts, taxes et versements assimilés			9 677 998	10 104 017
Salaires et traitements			63 068 887	59 881 478
Charges sociales			33 004 476	29 762 326
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 598 762	23 383 205
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 325 286	7 851 989
Dotations aux provisions			4 725 004	3 396 042
Autres charges			11 587 588	9 728 030
			581 464 885	555 550 653
			34 283 825	9 730 772
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 055 214	195 065
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			347 079	300 887
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges			44 460	
Différences positives de change				109 271
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			3 446 753	605 222
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				60 137
Intérêts et charges assimilés			2 720 624	2 893 279
Différences négatives de change				39 155
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			2 720 624	2 992 571
			726 129	-2 387 348
			35 009 955	7 343 424

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	85 509	1 813
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 506 833	1 252 040
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	9 089 789	9 650 562
	10 682 131	10 904 416
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	919 037	384 311
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	28 870	209 462
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	9 161 730	8 805 379
	10 109 637	9 399 153
	572 495	1 505 263
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 884 394	3 523
Impôts sur les bénéfices	8 322 906	1 383 725
	629 877 595	576 791 064
	605 502 445	569 329 626
	24 375 149	7 461 439

L'activité de la société est la fabrication d'éléments de Plâtre pour la construction.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 Mars 2024 par le conseil d'Administration.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de l'activité industrielle s'élève à 595 524 K€, en augmentation de 6,35 % par rapport à 2022.

Le résultat d'exploitation de **Placoplatre** est un bénéfice de 34 284 K€ au 31/12/2023 contre 9 731 K€ en 2022 soit une augmentation de 252.32%.

Le niveau d'investissement corporel s'élève à : 25 035 K€ en 2023 contre : 20 567 K€ en 2022, et les investissements incorporels à 1 166K€ contre 2 061 K€ en 2022.

L'activité de la Société a été impactée par une baisse globale des volumes, conséquence d'un environnement conjoncturel difficile illustré par la baisse de la construction neuve. La stratégie commerciale dynamique au travers du plan de reconquête de parts de marché, initié au second semestre 2022, a continué de porter ses fruits et a permis de limiter le recul des volumes.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de **Placoplatre** est en hausse de plus de 6% par rapport à 2022 grâce à un effet prix significatif. Les hausses de prix pratiquées en début d'année ont eu pour objet de limiter les conséquences de l'inflation attendue en 2023 et de restaurer les niveaux de marges qui avaient particulièrement souffert en 2022. Les économies industrielles réalisées ainsi que la vigilance sur les coûts fixes ont également permis à la société d'améliorer son niveau de rentabilité.

Le résultat net social a ainsi progressé d'environ 17M€ par rapport à l'année 2022.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu de l'appartenance au groupe Saint- Gobain;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- **le prix d'achat,**
- **les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.**

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évalués à leur coût de production.

Le coût de production comprend :

- **le coût d'acquisition des matières premières consommées,**
- **les charges directes de production,**
- **les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionnement.**

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

La société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

a) Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions, licences et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, amortis sur une durée de 1 à 10 ans en mode linéaire.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un an en mode linéaire à compter de leur date d'acquisition, à l'exception du logiciel SAP, amorti sur une durée de 5 ans en mode linéaire.

Les droits de fortagement sont amortis sur la durée du contrat.

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie estimée d'utilisation.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Construction : 40 ans - Linéaire
- Agencement et aménagement : 10 et 20 ans - Linéaire ou Dégressif
- Matériel et outillage industriel (dont four) : 2 et 20 ans - linéaire ou dégressif
- Mobilier : 10 ans : Linéaire
- Matériel de transport et de manutention : 4 à 5 ans - Linéaire
- Matériels informatiques : 3 et 5 ans - Linéaire ou Dégressif

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, frais accessoires inclus.

La conversion en euros de la valeur des titres libellés en devises est faite au cours de change à la date d'acquisition.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des business plans ou budgets prévisionnels à long terme hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable), une dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

La société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition directement liés à l'acquisition de titres de participation au coût d'entrée des titres.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode du coût moyen pondéré.

Pour les produits fabriqués et intermédiaires, la valeur brute est composée du coût complet de production. C'est à-dire outre les consommations de matières, de toutes les charges directes et indirectes de production, y compris une quote-part des amortissements des biens utilisés pour leur fabrication. Tout élément de nature fiscale inscrit en comptabilité est exclu du calcul du coût de production du stock.

Une dépréciation est calculée :

Pour les marchandises et les approvisionnements en tenant compte du taux de rotation du stock et éventuellement de l'obsolescence suite à l'évolution des techniques utilisées.

Pour les produits fabriqués et marchandises quand la valeur brute augmentée des frais proportionnels de commercialisation devient supérieure à la valeur de réalisation future.

Pour les pièces détachées, une dépréciation à 100% est pratiquée à partir du moment où elles sont comptabilisées en stock. Cette dépréciation est partiellement déductible.

Conformément au décret n°2014-05 sur le traitement des terrains de gisements en stock, la société distingue quatre catégories de stocks (pré-exploitation, en cours d'exploitation, stock matériaux extraits, stocks de frais de découverte), étant précisé que les terrains de carrières résiduel (« tréfonds ») sont enregistrés en immobilisations. Les terrains de gisement en stocks de matières premières sont évalués au coût moyen pondéré et les frais de découverte constatés à l'origine sont repris en fonction des tonnages de gypse expédiés issus de ces découvertes.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La société a cédé en décembre, à la société d'affacturage Crédit Agricole Leasing & Factoring, 26 563 K€ de créances.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Écarts de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès de Saint-Gobain GLASS et d'un compte courant de financement auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Les droits acquis par le personnel, afférents aux **indemnités de départ en retraite, ne sont pas provisionnés**. Ils sont mentionnés sous la rubrique "engagements financiers" (voir paragraphe 5.1).

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provisions pour risques et charges (voir paragraphe 3.4. Provisions pour risques et charges « Pensions et obligations similaires »), selon la même méthode que les engagements de retraite (voir méthode paragraphe 5.1).

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de biens et de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

3 NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 1 166K€.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 1 675K€.

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 25 035K€ et la dotation aux amortissements à 20 923K€.

La société a cédé et mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 108K€, Suite à ces sorties la société a dégagé une plus-value de 1 478K€.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 60 226K€ concernent principalement à des investissements portant sur des projets suivants :

- Démolition Fort de Vaujours 16 256 K€.
- Revamping Sécheur pour 11 331 K€.
- Travaux nouvelle entrée PL usine pour 1 343 K€

c) Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Immobilisations à la fin de l'exercice
Autres participations	3 502			3 502
Autres titres immobilisées	23			23
Prêts et autres	—		—	—
Autres immobilisations financières	314	16	-214	116
TOTAL	3 839	16	-214	3 641

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2023 se traduit par une baisse de 198 K€ correspondant principalement aux autres immobilisations financières.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en euros)

Sociétés détenues	Devise	Capital (en Euros)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en Euros)	Quote- part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en Euros)	Valeur nette comptable des titres détenus (en Euros)	Chiffre d'affaires hors taxes (100%) du dernier exercice écoulé (en Euros)	Résultats (bénéfices ou pertes à 100%) du dernier exercice clos (en Euros)
Gypse de Maurienne	EUR	518 40 0	1 119 992	76,99 %	399 074	399 074	3 687 504	425 844
CF Distribution	EUR	310 00 0	939 101	100,00 %	3 102 957	3 102 957	1 616 532	-226 957
TOTAL					3 502 031	3 502 031		

d) Variation des immobilisations et des amortissements

Variation des immobilisations

(en milliers d'euros)	Immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Immobilisations à la fin de l'exercice
Frais d'établissement					
Fonds de commerce	3 837				3 837
Coût de développement					
Brevet et licences	20 110			742	20 852
Autres immobilisations incorporelles	1 528	1 166		-698	1 996
Terrains	113 017			-32	115 500
Constructions	186 933			-1	187 563
Installations techniques et autres immobilisations corporelles	428 498			-89	434 945
Immobilisations en cours	44 918	25 035		-9 727	60 226
Avances et acomptes					
Immobilisations financières	3 839	16	-213		3 642
TOTAL	802 681	26 217	-334	—	828 561

Augmentations: signe +
Diminutions: signe -

(en milliers d'euros)		Immobilisations au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisations à la fin de l'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		25 475	1 166			44	26 685
	Brevets	20 110				742	20 852
	Fonds commercial	3 837					3 837
	Autres immob. incorporelles	1 528	1 166			-698	1 996
Terrains		113 017 000		-32 000		2 515 000	115 500 000
Constructions		187 367		-2 088		1 655	189 022
	Sur sol propre	136 526		-601		959	137 485
	Sur sol d'autrui	3 227					3 227
	Installations générales, agencements et aménagement des constructions	47 614		-1 487		696	48 310
Installations techniques, matériel et outillage industriels		393 024		-722		15 833	408 857
Autres immobilisations corporelles		19 854		-123		631	20 485
	Installations générales, agencements, aménagement divers	2 783					2 783
	Matériel de transport	659					659
	Matériel de bureau et moblier informatique	16 412		-123		631	16 920
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours		44 083	20 567			-19 732	44 918
Avances et acomptes				0			0
immobilisations financières		3 840	5	-7			3 839
	Autres participations	3 502					3 502
	Autres titres immobilisés	23					23
	Prêts et A. immob. financières	315	5	-7			314
	Total	139 140 168	1 186 572	-34 940	0	2 557 387	142 851 614

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
* Concessions, brevets et droits similaires :	788	(787)	1
* Logiciels :	12 501	-12 080	421
* Droit de foretage :	5 187	(1 367)	3 820
Total	18 476	(14 234)	4 242

(**) Le fonds commercial se décompose principalement à fin décembre 2023 de la façon suivante :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
* Droit au bail	2 763		2 763
* Eléments reçus en apport	1 074	(305)	-304
Total	3 837	(305)	-301

Variation des amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Amortissements et dépréciations au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnels			Amortissements et dépréciations en fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	Reclassements	
Amortissements immobilisations incorporelles	13 281	1 675					14 956
I Dépréciations immobilisations incorporelles							
II TOTAL	13 281	1 675					14 956
Amortissements immobilisations corporelles	523 978	20 923	-79				544 822
III Dépréciations immobilisations corporelles	877	283	-204				956
IV TOTAL	524 855	21 206	-283				545 778

Augmentations: signe +
Diminutions: signe -

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières	9 454	-587	8 867
Pièce de Maintenance	6 247	-6 247	0
Autres Approvisionnements	2 185	-241	1 944
Produits Finis	18 022	-789	17 233
Marchandises	8 047	-538	7 509
Matières Gisement / frAPs de découverte	15 452		15 452
CO2	0		0
TOTAL	59 407	-8 402	51 005

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	96 105	-3 183	92 922
Autres créanciers	143 365		143 365
TOTAL	239 470	-3 183	236 287

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Augmentations : Reclassement de présentation	Augmentations : fusion Quantum	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	6 222	8 402			-6 222	8 402
Créances	2 003	2 810			-1 630	3 183
TOTAL	8 225	11 212			-7 852	11 585

Augmentations: signe +
Diminutions: signe -

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 10 000 000 € euros, se compose d'un million trois cent cinq mille six cent soixante dix actions.

Ces actions sont détenues à hauteur de 99.79 % par Saint-Gobain Placo SAS.

Répartition du capital social au 31/12/2023

ACTIONNAIRES	DROIT DE VOTE (simple/double)	%
SAINT-GOBAIN PLACO	simple	99,7965 %
Actions non identifiés (HG)	simple	0,2034 %
Thierry FOURNIER	simple	0,0001 %
Total		100 %

b) Variation des capitaux propres

Intitulé	Ouverture	Impact changement de méthode	Report à nouveau	Dividendes	Résultat 2023	Autres	Clôture
Capital social	10 000						10 000
Prime d'émission	55 784						55 784
Ecart de réévaluation	390						390
Réserve légale	1 000						1 000
Réserves ordinaires	18 335						18 335
Report à nouveau	75 741		750				76 492
Acompte sur dividendes							
Provision réglementées	93 186					-90	93 096
Subvention d'investissement	878					160	1 038
Résultat de l'exercice	7 461			-6 711	24 375		24 375
TOTAL Capitaux Propres	262 775			-6 711	24 375	70	280 510

Dividendes : signe -

c) Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	01/01/2022	Impact changement de méthode	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Amortissements dérogatoires	93 186		8 211	-8 300	93 097
TOTAL	93 186		8 211	-8 300	93 097

Augmentations: signe +
Diminutions:signe -

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif

Variation des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant

(en milliers d'euros)	Provisions au début de l'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Diminutions Montants utilisés au cours de l'exercice	Diminutions Montants repris au cours de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provision pensions retraite	3 327	524	-389		3 462
Provision risques perte de change	64		-44		20
Provision litiges chantiers	3 536	603	-2 858		1 281
Divers (**)	5 251	3 200	-1 363		7 088
Provisions pour gros entretien	1 061	1 074	-659		1 476
Autres provisions pour risques et charges	2 355	17	-1 279	—	1 093
TOTAL	15 594	5 418	-6 592		14 420
Provisions dépréciations sur actif circulant	8 225	7 852	-7 571		11 584
sur autres actifs immobilisés	1 071	283	-356		998
TOTAL	9 296	7 852	-8 099		12 582

*Le poste divers comprend une provision pour plan d'unités de performance et des provisions pour litiges

Médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour charges.

Les gratifications au titre des médailles du travail sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont effectivement supportées.

3.5. Etat des créances et dettes par échéances

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance +1 an -5 ans	Échéance +5 ans
Actif immobilisé :	116		0	
. Autres immobilisations financières	116			
Actif circulant :	239 470	239 470		
. Créances clients (1)	96 105	96 105		
Clients douteux ou litigieux	420	420		
Autres créances clients	95 685	95 685		
. Créances diverses (3)	143 365	143 365		
Personnel et comptes rattachés	87	87		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	732	732		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 845	22 845		
Etat - divers	1 337	1 337		
Groupes et associés (4)	116 746	116 746		
Débiteurs divers	1 560	1 560		
Charges constatées d'avance :	303	303		
Dettes financières :	42 829	7 033		35 001
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 509	6 509		
. Dettes financières diverses (4)	36 320	524		35 001
Dettes d'exploitation et diverses (2)	219 556	219 556		
Fournisseurs et comptes rattachés	101 169	101 169		
Personnel et comptes rattachés	23 007	23 007		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 543	13 543		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 729	2 729		
Autres impôts, taxes et assimilés	1 513	1 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 795	14 795		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	62 713	62 713		
Produits constatés d'avance	87	87		

(1) dont 5 790 K Euros d'effets à recevoir

(2) dont 5 261 K Euros de produits à recevoir

(3) dont 160 140 K Euros de charges à payer

(4) dont 200 K Euros de comptes courants intra-groupe

(5) dont 368 K Euros de comptes courants intra-groupe

3.6. Comptes rattachés

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 303K€ et sont principalement constituées de :

- Loyer pour 71K€
- Assurances pour 86K€
- Foretage carrière de Baillet-en-France pour 107 K€
- Autres pour 39 K€

Les **produits à recevoir**, qui s'élèvent à 5 261K€, sont constitués par :

- Créances clients et comptes rattachés pour 3 300K€
- Organismes sociaux pour 74K€
- RRR à obtenir pour 1026 K€
- Produits à recevoir de l'Etat pour 1337 K€
- Divers pour -476 K€

Les **charges à payer**, qui s'élèvent au total à 160 140K€, sont constituées principalement :

- de dettes fournisseurs pour 70 542K€
- de dettes fiscales et sociales pour 31 715K€
- de rabais remises et ristournes clients pour 57 497K€
- d'intérêts courus sur emprunts et dettes financières pour 384K€
- Autres pour 2 K€.

3.7. Transactions avec des parties liées

Conformément au règlement ANC n° 2010-02 du 02 Septembre 2010 modifiant le PCG art.531-3, 532-11 et 532-12, nous portons à votre connaissance le fait qu'aucune transaction significative, qui n'aurait pas été conclue à des conditions de marché, n'a été réalisée sur l'exercice 2023 avec des parties liées.

4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total	Total	Variation %
Rubriques (en milliers d'euros)	France	Export	31/12/2023	31/12/2022	
France	549 482		549 482	512 319	7,25 %
Etranger		46 042	46 042	47 642	3,36 %
TOTAL	549 482	46 042	595 524	559 961	6,35 %

Par activité

	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total	Total	Variation %
Rubriques (en milliers d'euros)	France	Export	31/12/2023	31/12/2022	
Ventes de marchandises	119 239	4 221	123 460	140 124	-11,89 %
Production vendue biens	396 285	35 169	431 454	383 759	12,43 %
Production vendue services	33 959	6 652	40 611	36 079	12,56 %
TOTAL	549 482	46 042	595 524	559 962	6,35 %

4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement s'est élevé à 3 487K€.

4.3. Résultat financier

(en milliers d'euros)

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Intérêts financiers nets et autres charges financières	725
- Résultat de change	<u> </u>
- Résultat financier	725

4.4. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Solde net des dotations / reprises sur amortissements dérogatoires	-90
- Solde net des dotations / reprises sur provision pour impôts	234
- Solde net des dotations / Reprises sur provision litige	79
- Charges et produits exceptionnels de gestion	682
- Plus et moins-values de cessions	<u>-1 478</u>
- Résultat exceptionnel	-573

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant à taux normal	35 010	-8 260	26 750
Résultat exceptionnel	572	-455	117
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-2 884		-2 884
Contribution sociale sur les bénéfices		-262	-262
Créance impôt recherche		602	602
Créance impôt mécénat		52	52
Résultat comptable	32 698	-8 323	24 375

Produits: signe +
Charges: signe -

4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 20 161K€, calculé au taux de 25.82%

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

Base de calcul	Montants en K€
BASE D'IMPOT SUR :	
. Provisions réglementées :	
- Ecart de conversion Actif	10
- Ecart de conversion Passif	0
- Provision pour investissements	
- Amortissements dérogatoires	24 037
. Subventions d'investissement	269
. Produits non imposables temporairement : (à réintégrer l'année de leur acquisition)	
- plafonnement TP	
TOTAL ACCROISSEMENTS	24 316
BASE D'IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
. Charges non déductibles temporairement : (à déduire l'année suivante)	
- Provision pour risques et charges	-693
- Provision pour participation	-745
- Contribution solidarité	-246
- Provisions pour dépréciation des immobilisations	-247
- Stocks	-2 224
TOTAL ALLEGEMENTS	-4 155
BASE SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	20 161
Crédit à imputer sur :	
- Amortissements réputés différés	
- Déficit reportables	
- Moins-values au taux réduit	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	20 161

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Le montant cumulé de ces engagements sociaux non provisionnés, nets des fonds de couverture de retraites complémentaires, a été évalué au 31 décembre 2023 à 12 087 K€.

Ils recouvrent, les indemnités de fin de carrière à hauteur de 11 659 K€ et, d'autre part, les rentes viagères à hauteur de 428 K€. Les rentes viagères concernent les retraités, les préretraités et les actifs « futurs ayant droit »..

L'estimation actuarielle des prestations accordées repose sur la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les calculs actuariels de ces engagements sont effectués par un cabinet spécialisé.

Les hypothèses de calculs de l'engagement sont les suivants :

- taux annuel d'inflation : 2.20%
- taux annuel de revalorisation des salaires : <35 ans : 6.20% ; [35,50[: 3.90% ; >=50 : 2.60%,
- taux annuel d'actualisation : 4.08%
- table de survie : TGFH05

b) Crédit-bail

N/A

c) Autres engagements financiers

- Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 27 104 K€.
- Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 430 K€.
- Les engagements 2022 donnés aux salariés bénéficiaires d'unités de performance sont nuls dans la mesure où les montants provisionnés sont supérieurs aux engagements salariés (cours réel < cours couvert).

5.2. Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	TOTAL
Cadres	661		661
Agents de maîtrise et Techniciens	107	93	200
Employés	308		308
TOTAL	1076	93	1169

5.3. Rémunération des organes d'Administration

Les organes d'Administration ne perçoivent aucune rémunération de la part de la société, que ce soit au titre de leur fonction ou de leur mandat.

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2007, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Aucune opération présentant des risques et avantages à signaler

5.7. Autres éléments significatifs

Aucun événement significatif.

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice.



Placoplatre

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN

12 Place de l'Iris

92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 MAI 2024

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Ratification du mandat d'un administrateur ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'exercice clos le 31 décembre 2023 visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.



Placoplatre

TEXTE DES RESOLUTIONS

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

PLACOPLATRE

Société Anonyme au capital de 10.000.000 euros

Siège Social : Tour SAINT-GOBAIN

12 Place de l'Iris

92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 729 800 706

TEXTE DES RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 MAI 2024

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve le rapport du conseil d'administration et les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 24 375 149,14 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, qui s'élèvent à un montant de 166 641 euros ainsi que l'impôt correspondant.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat de 24 375 149,14 euros concernant l'exercice clos le 31/12/2023 qui lui est proposée par le conseil d'administration.

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, le bénéfice net comptable de 24 375 149,14 euros vient s'ajouter au « Report à nouveau » bénéficiaire de 76 491 763,60 euros, pour former un total distribuable de 100 866 912,74 euros, sur lequel nous vous proposons de prélever :

Au titre de l'intérêt statutaire de 5% du capital social, soit	500 000,00 euros
Au titre de complément de dividende pour le porter à 14,00 € par action, soit euros	17 779 380,00
Soit un dividende total de	18 279 380, 00 euros
Et de reporter le solde au compte report à nouveau soit	82 587 532.74 euros

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 23 mai 2024 par la Banque CACEIS CORPORATE TRUST, 14 rue Rouget de Lisle à ISSY LES MOULINEAUX (92130).

En outre conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du code général des **impôts**, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	NOMBRE D' ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (€)	DIVIDENDE TOTAL (€)
2020	1.305.670	16,63	21.713.292,00
2021	1.305.670	21,95	28.659.456,00
2022	1.305.670	5,14	6 711 143,80

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la décision du Conseil d'Administration du 23 octobre 2023 par laquelle a été coopté en qualité d'administrateur Madame Dominique LABILLOY en remplacement de Monsieur Nader FLEURY, administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Mme Dominique LABILLOY née le 27/03/1972 à Vitry Le François, est de nationalité française et demeure professionnellement Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie.

Mme Dominique LABILLOY est Directrice du développement et de l'Innovation au sein du groupe Saint-Gobain depuis 2021.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et entrant dans le champ d'application des dispositions des articles L.225-38 et L.225-39 du Code de Commerce.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités requises par la loi.

Placoplatre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



Placoplatre S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain

12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain - 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Placoplatre S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Placoplatre S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 avril 2024

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé

Placoplatre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



Placoplatre S.A.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain

12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Placoplatre S.A.

Tour Saint-Gobain - 12, place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Placoplatre S.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 22 avril 2024

KPMG SA

Laurent Chillet

Associé